



*Ville de Pontivy*

## **Extrait du registre des délibérations**

### **Don d'ouvrages de l'association Maezoe-tenant à l'espace Kenere**

DEL-2014-028

**Numéro de la délibération :** 2014/028

**Nomenclature ACTES :** Domaine de compétence, culture

**Information relative à l'environnement :** non

**Date de réunion du conseil :** 26/02/2014

**Date de convocation du conseil :** 20/02/2014

**Date d'affichage de la convocation :** 20/02/2014

**Début de la séance du conseil :** 19 heures

**Président de séance :** M. Henri LE DORZE

**Secrétaire de séance :** Mme Julie ORINEL

**Étaient présents :** M. Bernard BAUCHER, M. Yovenn BONHOURE, M. Loïc BURBAN, Mme Nelly BURLOT, M. Gérard DERRIEN, Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Pierre GIRALDON, Mme Ghislaine GOUTTEQUILLET, Mme Anne-Marie GRÈZE, Mme Stéphanie GUÉGAN, M. Jean-Luc LE BELLER, M. Joël LE BOTLAN, M. Daniel LE COUVIOUR, M. Henri LE DORZE, M. Alain LE MAPIHAN, Mme Sylviane LE PAVEC, M. Christophe MARCHAND, Mme Maryvonne OLIVIERO, Mme Julie ORINEL, M. Jean-Jacques PARMENTIER, Mme Elisabeth PÉDRONO, M. Yvon PÉRESSE, Mme Annie PESSEL, Mme Françoise RAMEL.

**Étaient représentés :** M. Alain GAINCHE par M. Jean-Jacques PARMENTIER, M. Jean-Paul JARNO par Mme Marie-Madeleine DORÉ-LUCAS, M. Claude LE BARON par M. Christophe MARCHAND, Mme Christine LE STRAT par M. Gérard DERRIEN, M. François-Denis MOUHAOU à Mme Stéphanie GUÉGAN.

**Étaient absentes :** Mme Florence DONATO-LEHUÉDÉ, Mme Laëtitia LE DOARÉ, Mme Nicole ROUILLARD.

**Était absente excusée :** Mme Martine PIERRE.

# **Don d'ouvrages de l'association Maezoe-tenant à l'espace Kenere**

## **Rapport de Christophe MARCHAND**

L'association Maezoe-tenant, qui étudie la matière bretonne de Haute et de Basse Bretagne, la toponymie, la linguistique a accumulé un fonds documentaire important comprenant des ouvrages rares et de grande qualité.

Les chercheurs, membres de l'association ayant, pour la plupart d'entre eux, atteint un âge élevé, souhaitent que ce fonds puisse être mis à la disposition du public de façon pérenne et en faire don à un centre de ressources de Bretagne centrale.

Leur choix s'est porté sur Pontivy et l'espace KENERE.

Les conditions des donateurs sont les suivantes :

- que le fonds soit ouvert au public et valorisé
- qu'il soit protégé en étant exclu du prêt
- que les donateurs puissent achever leurs travaux en gardant un droit d'accès et d'utilisation sans restriction au fonds.

Il convient de formaliser la donation par une convention avant le transfert des documents.

### **Nous vous proposons :**

- D'approuver la convention ci-jointe et d'autoriser le maire à la signer.

**La délibération est adoptée à l'unanimité.**

**Fait à Pontivy, le 27 février 2014**

**LE MAIRE  
Henri LE DORZE**

**Transmise au contrôle de légalité le :**

**Publiée au recueil des actes administratifs le :**

**Certifiée exécutoire**

**LE MAIRE  
Henri LE DORZE**

# CONVENTION DE DON

## Entre les soussignés :

La Ville de Pontivy, représentée par son Maire, Henri Le Dorze, agissant en cette qualité en vertu de la délibération du 4 juillet 2012.  
Ci-après dénommée « Délégations du Maire »

**D'une part**

## Et

L'Association dénommée : Maezoe-tenant  
Représentée par son représentant légal : Allan Raude  
en qualité de : Président  
Demeurant : rue de l'église 29 460 Daoulas

**D'autre part**

## IL EST CONVENU CE QUI SUIT

### ARTICLE 1 : OBJET DE LA CONVENTION

La Ville de PONTIVY accepte le don de l'association Maezoe-tenant pour le compte de l'Espace KENERE (médiathèque-archives).

Il s'agit d'un fonds comprenant environ 430 ouvrages répertoriés, 413 revues scientifiques et quatre caisses de documents divers. Parmi ces documents :

- 160 ouvrages sur la linguistique et l'évolution du breton, du gallo, des langues romanes de France, des langues celtiques
- une centaine de revues culturelles bretonnes, souvent anciennes. D'autres plus contemporaines
- une trentaine d'exemplaires du fonds" Alan Raude" linguiste, fondateur de l'association Maezoe (livres sur les langues, dictionnaires du breton ancien ou récent, glossaires sur le gallo)

-une trentaine d'ouvrages et brochures éditées par l'association sur l'histoire et l'évolution du breton et du gallo, lexiques et glossaires divers

- des ouvrages reliés compilant des articles essentiels de linguistes depuis le XIXème et une édition du cartulaire de Redon, édition complète récente de ce document fondamental pour la connaissance de la société et de l'économie bretonne au IXème siècle

Une liste dactylographiée des ouvrages du fonds principal a été remise aux archives de la Ville de Pontivy le 20 novembre 2013. Des listes manuscrites complémentaires seront remises lors du transfert.

## **ARTICLE 2 :**

Ce fonds, qui sera inventorié de façon exhaustive, est destiné à être mis à la disposition des personnes souhaitant accéder aux ouvrages qui le composent, pour simple consultation ou dans le cadre de travaux de recherches dans la salle de lecture du service des archives de l'Espace Kenere (médiathèque-archives de la Ville de Pontivy)

## **ARTICLE 3 :**

Le donataire s'engage :

- à établir un inventaire du fonds et à remettre une copie aux donateurs
- à cataloguer les ouvrages et les faire figurer dans la base documentaire des archives et de la médiathèque ( cette opération réalisée en interne sera effectuée par étapes et priorités d'un planning à établir)
- à assurer la conservation, l'utilisation et la valorisation des ouvrages du fonds
- à citer le nom des donateurs dans l'inventaire du fonds ainsi qu'à l'occasion de toute manifestation ou valorisation utilisant ledit fonds.

## **ARTICLE 4 :**

Le donataire déterminera les modalités des éventuelles reproductions des documents donnés pour des fins de recherche. Toute reproduction devra porter la mention du fonds.

## **ARTICLE 5 :**

Les donateurs auront un droit d'accès et d'utilisation sans restriction au fonds :

- Allan Raude , rue de l'église 29 460 Daoulas (président de l'association)
- Jean-Jacques Monnier, 19 Penn ar pave 22300 Lannion (secrétaire)
- Riwal Raude , 15, rue Close 35600 Redon (trésorier)
- Yves Donguy, La ville Bernay 22 330 Plessala (responsable du fonds)
- Patrick Dreano, 14 lotissement Du Mont Cassin 56400 Ploermel
- Christophe Simon, 6 A rue Geneviève De Gaulle -Anthonioz 35200 Rennes
- Alain Le Noac'h , rue du Bel Orient , 22600 Loudéac
- Eric Raude (22 Plouguenast)

Une liste complémentaire sera fournie lors du transfert des ouvrages

**ARTICLE 6 :**

La Ville de Pontivy à compter de la signature de la présente convention aura l'exclusive et pleine propriété du fonds cédé par le donateur

Fait à Pontivy en 2 exemplaires le    février 2014

Pour la Ville de Pontivy  
Le Maire,  
Henri Le Dorze

Pour le cocontractant  
Le Président de l'Association